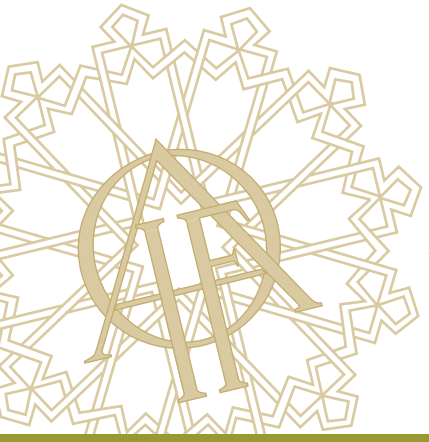
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 36 (2002), p. 117-137

Julien Loiseau

L’émir en sa maison. Parcours politiques et patrimoine urbain au Caire, d’après les biographies du Manhal al-Ṣāfī.

Conditions d’utilisation

L’utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l’éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l’éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d’Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l’Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d’Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d’archéologie orientale - Le Caire

Julien LOISEAU

L'émir en sa maison

Parcours politiques et patrimoine urbain au Caire, d'après les biographies du *Manhal al-Ṣāfī*

« LA FONDATION de cet édifice béni a été ordonnée par Sa très noble Grandeur, élevée, notre maître le grand émir, respectable, bien servi, le champion de la foi, le combattant, le défenseur des frontières, l'assisté de Dieu, le vainqueur, (…), le maréchal, l'appui des rois, la distinction des sultans, Sayf al-dīn Manǧak, *silāḥdār* d'al-Malik al-Muẓaffar, que Dieu fasse durer pour lui le bonheur et lui fasse atteindre son désir en ce monde et dans l'autre [1]. »

Le bandeau épigraphique, en façade, rappelle aux voisins, aux passants et aux hôtes, les titres, la fonction et les attributs d'un ancien *mamlūk* d'al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn, appelé à occuper les plus hautes fonctions de l'État : l'émir Sayf al-dīn Manǧak al-Yūsufī al-Nāṣirī [2]. L'« édifice béni » (*al-makān al-mubārak*) dont l'inscription sanctionne la construction au Caire en 1346, alors que Manǧak n'est encore que le *silāḥdār* du sultan, n'est ni la mosquée ni le mausolée qu'il fonde trois ans plus tard près de Bāb al-wazīr, mais sa demeure. Maqrīzī dira : sa *dār*, Ibn Taġrī Birdī : son *bayt* [3].

[1] N. Élisséeff, D.S. Rice, G. Wiet (éd.), *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe* XVI, Le Caire, 1964, nº 6048, p. 35-36. La translittération du nom est modifiée.

[2] Acheté et affranchi par al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn pendant son troisième sultanat (1311-1341), il s'illustre dans la chronique à partir du règne d'al-Ṣāliḥ Ismāʿīl (1342-1345), le quatrième fils de son ancien maître à accéder au sultanat. Gouverneur de la province de Damas, quelques mois en 1357 et 1358, plus longuement à partir de 1365, il accède en 1373 au rang le plus élevé de la hiérarchie mamelouke en devenant *nāʾib al-salṭana* – ou *lieutenant du sultan* pour reprendre la traduction classique de M. Gaudefroy-Demombynes –, auprès d'al-Ašraf Šaʿbān (1363-1377). Il conserve cet office jusqu'à sa mort, un an plus tard. Cf. Ibn Taġrī Birdī, *Al-Manhal al-Ṣāfī wa-l-Mustawfī baʿd al-Wāfī*, manuscrit d'Istanbul, Topkapi Serai nº 3018 (IMPH *Tārīḫ* nº 841) [désormais cité « ms. Topkapi »], fºs 798 vº - 800 rº ; G. Wiet, *Les biographies du Manhal al-Safi*, *MIE* 19, 1932, notice nº 2535 ; M. Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes. Description géographique, économique et administrative précédée d'une introduction sur l'organisation gouvernementale*, *BAH* 3, Paris, 1923, p. LV-LVI : la définition des fonctions correspondant à chaque titre, fondée sur le *Ṣubḥ al-Aʿšā'* d'al-Qalqašandī, mort en 1418, est surtout valable pour la fin du XIVe siècle.

[3] Le *silāḥdār* ou *amīr silāḥ* est l'émir chargé des armes du sultan et le responsable de l'arsenal sultanien : cf. M. Gaudefroy-Demombynes, *op. cit.*, p. LVII. Sur les fondations pieuses de l'émir Manǧak au Caire, cf. Al-Maqrīzī, *Kitāb al-mawāʿiẓ wa-l-iʿtibār fī ḏikr al-ḫiṭaṭ wa-l-āṯār* II, Bûlâq, 1853, p. 320-323 ; Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, ms. Topkapi, fº 800 rº ; M. Van Berchem, *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum* I, *Égypte*, *MMAF* 19/1, Paris, 1894, p. 207-209, nº 152-153. Sur sa demeure, cf. Al-Maqrīzī, *op. cit.*, vol. II, p. 324, l. 1 et Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, nº 784, p. 102.

AnIsl 36 (2002), p. 117-137 Julien Loiseau

Décrivant ses vestiges et commentant l'inscription en 1894, Max Van Berchem ajoute : « Les auteurs parlent de ce bel édifice, qui devint, après Mandjak, la propriété d'autres grands émirs. Ce rare débris de l'architecture civile au XIVe siècle rappelle encore un souvenir : c'est là qu'est né, vers 812 [de l'Hégire, soit 1409-1410 de l'ère chrétienne], l'historien d'Égypte Abu l-Maḥâsin [4]. »

Cette notation érudite est à elle seule fort évocatrice. Abū al-Maḥāsin Yūsuf b. Taġrī Birdī, l'un des principaux historiographes du sultanat mamelouk, naît au Caire, dans une des zones résidentielles privilégiées par ces grands officiers d'origine servile, qui parcoururent et gouvernent le Proche-Orient depuis déjà plus d'un siècle et demi : hors de l'ancien Caire fatimide, à l'ombre de la Citadelle où réside l'un des leurs, le sultan. Le père de l'auteur, l'émir Taġrī Birdī al-Ẓāhirī, est l'un des officiers les plus influents depuis la fin du sultanat d'al-Ẓāhir Barqūq dont il était un des *mamlūk*, et sous le règne de son fils al-Nāṣir Faraǧ. Il est nommé l'année suivante gouverneur de la province de Damas, où il meurt deux ans plus tard, au plus fort de l'affrontement entre le sultan et nombre de ses émirs entrés en rébellion [5]. L'enfant est placé chez sa sœur, l'épouse d'un *qāḍī* ḥanafite puis d'un grand *qāḍī* šāfiʿite, avant d'être pris en main par d'anciens *mamlūk* de son père qui vont parfaire l'autre versant de son éducation [6]. De la demeure de l'émir Manǧak, chez les Banū Taġrī Birdī, il ne sera désormais plus question.

Ibn Taġrī Birdī partage ainsi le destin de ces enfants d'émirs mamelouks, les *awlād al-nās*. Première génération née en Égypte, de mères autochtones parfois, le système du renouvellement des troupes et de leurs officiers par le recrutement servile les empêche assez largement – et de plus en plus nettement à partir de la fin du XIVe siècle –, d'hériter du pouvoir et des ressources détenus par leurs pères, ou, à tout le moins, de prétendre atteindre aux mêmes rangs dans l'armée et dans l'État. Fils d'anciens esclaves de diverses origines, convertis mais peu ou mal arabisés, c'est dans la société civile égyptienne, et dans la langue autochtone, qu'ils doivent chercher le plus souvent leur voie. Tous, loin s'en faut, ne renient pas leur origine. Mais ils sont peu nombreux à tenir ce grand écart dans une société aussi polarisée [7]. Ibn Taġrī Birdī non seulement y

[4] M. Van Berchem, *op. cit.*, p. 738, s'appuyant sur F. Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber und ihre Werke*, Göttingen, 1882, p. 220, lequel ne cite pas ses sources. L'information est en fait donnée par Aḥmad al-Marǧī, disciple et copiste d'Ibn Taġrī Birdī, dans une biographie de l'auteur qui figure à l'amorce de plusieurs manuscrits de sa grande chronique : les *Nuǧūm al-Ẓāhira*. Elle est reprise par al-Ǧawharī (1416-1495), dans la notice qu'il consacre à Ibn Taġrī Birdī, dans l'obituaire de l'année 874/1469-1470 de sa chronique *Inbāʾ al-Haṣr bi-Abnāʾ al-ʿAṣr* (éd. Ḥ. Ḥabašī, Le Caire, 1970, p. 175), et par al-Saḫāwī (1427-1497) dans son grand dictionnaire biographique, *Al-Ḍawʾ al-lāmiʿ li-ahl al-qarn al-tāsiʿ* X, éd. Ḥ. Al-Qudsī, Le Caire, 1355 H./1936, notice nº 1178, p. 305.

[5] Al-Ẓāhir Barqūq a régné de 1382 à 1389 et de 1390 à 1399, son fils al-Nāṣir Faraǧ, de 1399 à 1412 hormis quelques mois en 1405. Sur l'émir Taġrī Birdī al-Ẓāhirī, cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, nº 760, p. 31-43 et G. Wiet, *op. cit.*, nº 751.

[6] Cf. A. Darraǧ, « La vie d'Abū l-Maḥāsin Ibn Taġrī Birdī et son œuvre », *AnIsl* 11, 1972, p. 165 et D.P. Little, « Historiography of the Ayyūbid and Mamlūk Epochs », dans C.F. Petry (éd.), *The Cambrige History of Egypt* I, *Islamic Egypt, 640-1517*, Cambridge, 1998, p. 439.

[7] Le problème historiographique des *awlād al-nās* a été très largement renouvelé, mais principalement pour la période baḥride. Pour une mise au point générale et récente, cf. U. Haarmann, « Joseph's Law – the Careers and Activities of Mamluk Descendants Before the Ottoman Conquest of Egypt », dans Th. Philipp, U. Haarmann (éd.), *The Mamluks in Egyptian Politics and Society*, Cambridge, 1998, p. 55-84. Sur les aspects économiques et sociaux de la question, cf. U. Haarmann, « The Sons of Mamluks as Fief-Holders in Late Medieval Egypt »,

parvient – évoluant à la cour, hormis quelques éclipses, jusqu'à sa mort en 1470, comme dans le milieu plus hostile des *ʿulamāʾ* égyptiens [8] –, mais, surtout, illustre cette double appartenance. C'est en une langue arabe marquée de dialectalismes égyptiens que son œuvre de chroniqueur et de biographe raconte la cour du Caire et la société des émirs, avec un luxe de détails qui en fait une des sources majeures de l'histoire de l'Égypte mamelouke.

Les émirs qui peuplent et animent son *Manhal al-Ṣāfī*, un des principaux recueils biographiques composés dans l'Égypte du XV^e^ siècle, illustrent l'ensemble de l'histoire du sultanat depuis le meurtre du sultan ayyoubide et la prise du pouvoir par al-Muʿizz Aybak en 1250, jusqu'à la fin du règne d'al-Ẓāhir Ǧaqmaq (1438-1453) et l'avènement d'al-Ašraf Aynāl. Figures célèbres de l'époque glorieuse d'al-Manṣūr Qalāwūn et de ses descendants, ou grands émirs et officiers à la carrière plus obscure, contemporains de son père ou de son propre temps, certains sont encore vivants quand il couche par écrit leur carrière. De chacun, on apprend avant tout, et souvent exclusivement, les étapes de son cursus, son parcours dans l'État, sanctionnés par un titre et un rang, jalonnés par les honneurs ou les disgrâces, fixés aussi parfois dans la pierre, par la construction ou l'achat d'une demeure, l'institution d'une fondation pieuse, l'édification d'un mausolée. De tous les édifices mentionnés dans les biographies du *Manhal al-Ṣāfī,* la demeure – *dār* ou *bayt* – connaît les occurrences les plus nombreuses [9]. Mais d'une notice à l'autre, le détail que l'auteur peut ou croit bon de fournir, le contexte de la mention, sa portée quant à la renommée de l'émir, plus encore la signification qu'elle peut prendre quant au déroulement de sa carrière, peuvent varier considérablement. Il nous faudra donc dans un premier temps comprendre la structure et l'écriture de ce dictionnaire, si l'on veut saisir ensuite la portée de ces mentions éparses.

Historiographe de cour, et, tout autant, mémorialiste de l'aristocratie militaire, Ibn Taġrī Birdī est sans doute l'un des auteurs les mieux placés pour nous faire comprendre ce lien organique qui s'est établi à l'époque mamelouke entre les émirs et la ville. Nouant son destin politique, son patrimoine et sa renommée, la question de la demeure de l'émir est aussi celle de sa *maison*, de son prestige et de sa reconduction. Autour d'un type d'édifice et de ses mentions, c'est l'histoire de la ville et celle du pouvoir qui s'éclairent l'une l'autre.

dans T. Khalidi (éd.), *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, Beyrouth, 1984, p. 141-168 et D.S. Richards, «Mamluk Amirs and Their Families and Households», dans Th. Philipp, U. Haarmann (éd.), *op. cit.*, p. 32-54. Sur leur rôle culturel, cf. U. Haarmann, «Arabic in Speech, Turkish in Lineage: Mamluks and Their Sons in the Intellectual Life of Fourteenth-Century Egypt and Syria», *JSS* 33/1, 1988, p. 81-114.

[8] Cf. W. Popper, «Sakhāwī's Criticism of Ibn Taghrī Birdī», dans *Studi orientalistici in onore di Giorgio Levi della Vida*, vol. II, Pubblicazioni dell' Istituto per l'Oriente, nº 52, Rome, 1956, p. 371-389.

[9] L'auteur du *Manhal al-Ṣāfī* emploie de manière parfaitement interchangeable les termes de *bayt* et de *dār*. La valeur sociale que véhicule ce dernier dans l'œuvre d'al-Maqrīzī s'est étendu chez lui au mot *bayt*: de fait, dans ces notices, il n'est de demeures mentionnées que nobles. Cette contamination n'est pas sans rapport avec la polysémie du terme: le *bayt* est aussi cette unité sociale et politique que constituent la famille et la *familia* de l'émir, ses serviteurs et ses *mamlūk*, autrement dit: sa *maison*.

Le Manhal al-Ṣāfī : tableau d'un pouvoir, mémoires d'une génération

Le Manhal al-Ṣāfī dans l'historiographie mamelouke

Cet ouvrage d'Ibn Taġrī Birdī est l'une des belles pièces de l'historiographie mamelouke, l'une des plus riches historiographies de langue arabe. La dimension encyclopédique des œuvres de cette époque, l'immense travail de compilation dont elles résultent, l'enregistrement qu'elles effectuent de textes par ailleurs perdus, ont été soulignés depuis longtemps [10]. Les ouvrages à caractère plus proprement historique – chroniques et littérature biographique pour l'essentiel – ont fait l'objet de travaux remarquables, particulièrement en Allemagne et dans le monde anglo-saxon [11]. Mais, sous l'effet d'une historiographie encore souvent dominée par la question des croisades, et, plus récemment, par celle des Mongols, c'est l'époque dite des Mamelouks baḥrides (1250-1382) qui a, le plus souvent, retenu l'attention. Les grands historiographes du XV^e^ siècle sont dès lors interrogés pour leur apport à la connaissance du siècle et demi écoulé, une époque dont eux-mêmes nourrissaient la nostalgie, comme d'un âge d'or dont leur présent n'était plus que le reflet renversé [12]. Le nouvel intérêt manifesté pour l'époque dite des Mamelouks circassiens (1382-1517) concerne, pour l'essentiel, le dernier demi-siècle du sultanat, le temps des *last Mamluks Sultans*. Des grandes œuvres du premier XV^e^ siècle, seule celle d'al-Maqrīzī (1364-1442) fait aujourd'hui l'objet d'un questionnaire renouvelé [13].

Connu avant tout pour ses deux chroniques, les *Nuǧūm al-Zāhira* – une histoire dynastique de l'Égypte inaugurée par la conquête arabe et poursuivie jusqu'en 1468 –, et les *Ḥawādiṯ al-Duhūr* – annales des événements contemporains de l'auteur : 1441-1469 –, Ibn Taġrī Birdī a nettement infléchi l'écriture du genre, accordant une place remarquable au

[10] Cf. par exemple R. Blachère, « Quelques réflexions sur les formes de l'encyclopédisme en Égypte et en Syrie du VIII^e^/XIV^e^ siècle à la fin du IX^e^/XV^e^ siècle », *BEO* 23, 1970, p. 7-19, repris dans *id.*, *Analecta*, Damas, 1975, p. 521-540.

[11] Cf. en particulier les travaux de U. Haarmann, *Quellenstudien zur Frühen Mamlukenzeit*, Freiburg, 1969, qui porte principalement sur les œuvres d'al-Ǧazarī (1260-1338) et d'Ibn al-Dawādārī (mort après 1335) et ceux de D.P. Little, *An Introduction to Mamlūk Historiography. An Analysis of Arabic Annalistic and Biographical Sources for the Reign of al-Malik an-Nāṣir Muḥammad b. Qalā'ūn*, Montreal, 1970 et *id.*, *History and Historiography of the Mamlūks*, Londres, 1986.

[12] Sur l'usage du matériel biographique transmis par Ibn Taġrī Birdī, cf. D.P. Little, *An Introduction to Mamlūk Historiography*, p. 134-135. Sur la vision du sultanat mamelouk après al-Ẓāhir Barqūq comme d'un monde à l'envers, où la vertu compte moins désormais que l'ethnie (*ǧins*), cf. la biographie de l'émir Taštamur al-ʿAlā'ī al-Dawādār, lui-même victime des changements politiques, mort en exil à Jérusalem en 1384, dans Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. VI, 1990, n° 1247, p. 396.

[13] Cf. par exemple N.O. Rabbat, « Al-Maqrizi's *Khitat*, an Egyptian *Lieu de Mémoire* », dans D. Behrens-Abouseif (éd.), *The Cairo Heritage. Essays in Honor of Layla Ali Ibrahim*, Le Caire, 2000, p. 17-30 ou A. Levanoni, « Al-Maqrīzī's Account of the Transition from Turkish to Circassian Mamluk Sultanate : History in the Service of Faith », dans H. Kennedy (éd.), *The Historiography of Islamic Egypt (c. 950-1800)*, Leiden, Boston, Köln, 2001, p. 93-105. Sur Ibn Taġrī Birdī, je n'ai pu consulter l'ouvrage collectif édité par la Laǧnat al-tā'rīḫ bi-l-maǧlis al-aʿlā', *Al-Muʾarriḫ Ibn Taġrī Birdī : Ǧamāl al-Dīn Abū al-Maḥāsin Yūsuf, 813-874 H.*, Le Caire, 1974, introuvable à Dār al-Kutub. On trouvera une mise au point générale et récente avec D.P. Little, « Historiography... », p. 412-444. La meilleure présentation d'Ibn Taġrī Birdī et de son œuvre reste cependant celle de W. Popper, en introduction à sa traduction des *Nuǧūm al-Zāhira* : *History of Egypt, 1382-1469 A.D., Part I, 1382-1399 A.D.*, Translated from the Arabic Annals of Abu l-Maḥasin Ibn Taghrî Birdî by William Popper, *UCPSP* 13, Berkeley, Los Angeles, 1954, p. XV-XXIII.

matériel biographique, regroupé dans les *Nuǧūm* en un obituaire placé à la fin de chaque règne. Son grand recueil biographique, le *Manhal al-Ṣāfi*, dont l'intérêt a pourtant été souligné par Gaston Wiet dès 1932, est resté, quant à lui, peu utilisé par les historiens du sultanat mamelouk, faute sans doute d'être entièrement édité [14].

Le Manhal al-Ṣāfī, un tableau du sultanat

À la manière d'al-Ṣafadī (1297-1363) dont il prétend poursuivre le *Wāfī bi-l-Wafayāt*, Ibn Taġrī Birdī a choisi de présenter les quelque 2822 notices du *Manhal al-Ṣāfī* selon un classement alphabétique, au sein duquel aucun principe chronologique ne vient ordonner les séries d'homonymes [15]. Ce choix est de commodité et de propos. De commodité pour son travail comme pour ses lecteurs. De propos, car le *Manhal al-Sāfī* se veut un tableau. Tableau de la communauté des musulmans, par principe, à travers la contribution apportée par ces hommes – et ces quelques femmes – dont on enregistre le souvenir. Tableau du sultanat mamelouk, de fait, parce qu'il est désormais la poitrine de l'*umma*, par son rôle historique de défense de l'islam et l'hégémonie culturelle qu'il exerce. Sultans et émirs y côtoient savants et lettrés, hommes de religion ou membres de l'administration civile, mais aussi quelques commerçants et des souverains étrangers. Deux milieux donc, pour l'essentiel, s'y trouvent représentés : la double appartenance culturelle de l'auteur rejoint ici la polarisation de la société mamelouke et se retrouve sans doute reflétée par le lectorat de l'ouvrage.

Mais l'ampleur du tableau ne doit pas masquer sa structure, fournie par l'histoire du pouvoir. Les biographies d'émirs sont au nombre de 795 [16], auxquelles il convient d'ajouter celles de 34 sultans dont 12 eurent une carrière émirale, de 6 princes issus des familles sultaniennes qui n'ont pas accédé à la hiérarchie militaire, celles de 10 officiers enfin qui n'ont pas atteint le rang émiral quand leur notice est rédigée ou que l'auteur omet ou refuse

[14] L'index analytique de G. Wiet (*Les biographies du Manhal al-Safi op. cit*) demeure l'ouvrage de référence. Pour limiter les variantes, nous avons choisi de respecter la vocalisation qu'il propose des noms turcs, sauf lorsqu'elle est en contradiction avec un usage bien établi, un emploi toponymique en particulier. Sur l'utilisation du *Manhal al-Ṣāfī* par les historiens, on notera l'exception remarquable et pionnière de David Ayalon. On relèvera également l'usage systématique qu'en a fait Carl F. Petry, pour une autre population, dans *The Civilian Elite of Cairo in the Later Middle Ages,* Princeton, 1981. L'édition du *Manhal al-Ṣāfī*, commencée en 1956, couvre, avec la parution d'un huitième tome en 1999, environ les deux tiers de l'œuvre : d'*Ibrāhīm* à *Fayrūz* [citée : «éd. du Caire»] ; le neuvième tome serait sous presse. Pour la partie manuscrite, nous avons utilisé en priorité le manuscrit conservé à la Bnf – ms. arabe nº 2072 [désormais cité : «ms. Bnf»] – en raison de sa qualité de lecture et de sa date de copie : il s'agit d'un exemplaire de travail destiné à l'usage personnel de l'auteur. Ce manuscrit est cependant incomplet : il lui manque un volume, soit environ les 500 dernières notices répertoriées par Gaston Wiet, pour lesquelles nous avons utilisé le manuscrit d'Istanbul – Topkapi Serai nº 3018 (IMPH *Tārīḫ* nº 841) [cité «ms. Topkapi»] –, dont l'Irht (Paris) détient une copie microfilmée.

[15] La collation des manuscrits a jusqu'à présent mis au jour douze notices non répertoriées par Gaston Wiet, dont le travail repose sur le manuscrit du Caire, portant ainsi temporairement le chiffre à 2 834 notices. De l'absence d'un classement chronologique dans une même série d'*ism*, on se convaincra à la lecture de la liste des trente-cinq «Sūdūn» : cf. G. Wiet, *op. cit.*, p. 159-165, nos 1116-1151.

[16] Notre étude s'intéressant au milieu des officiers de cour, dont la cohérence tient à l'origine commune : l'esclavage, à leur génération ou à celle de leurs ascendants, nous en avons exclu ces membres de l'administration civile qui assumèrent parfois des fonctions de sabre et reçurent le titre et les attributs de l'émirat. Ils relèvent d'autres filières de recrutement et appartiennent à un milieu socialement et culturellement différent : cf. B. Martel-Thoumian, Les *civils et l'administration dans l'État militaire mamlūk (IXe/XVe siècle)*, Damas, 1992, p. 65-76. Pour des raisons symétriques, les eunuques – ou *ḫādim* – qui firent carrière à la cour nous semblent relever de cette étude.

de leur reconnaître. La cour et le milieu des officiers représentent donc 30 % des biographies. Mais leur poids est considérablement accentué par la longueur des notices : quand certaines ne tiennent qu'en quelques lignes, celles des grands émirs atteignent fréquemment trois ou quatre pages manuscrites ; celles des grands sultans du XVe siècle dépassent la trentaine [17].

Plus encore, c'est l'histoire du sultanat qui donne en partie sa forme au dictionnaire. Le premier sultan mamelouk, al-Muʿizz Aybak (1250-1257), y figure à deux reprises. S'il le cherche dans l'ordre alphabétique, le lecteur trouvera, au lieu d'une notice circonstanciée, son simple fantôme, destiné à le rassurer sur le bon ordonnancement de l'ouvrage. C'est en ouverture, avant même que ne s'amorce et se déroule la liste des notices, que figure le récit de son avènement et de son règne, scène originelle du nouveau pouvoir, né dans le sang du dernier souverain ayyoubide [18]. On voit ici que le projet d'une continuité érudite de l'histoire de l'*umma*, affiché par le titre de l'ouvrage – apporter un complément (*mustawfī*), à compter de l'année 650 H./1248, au dictionnaire d'al-Ṣafadī, lequel se présentait déjà comme un supplément (*wāfī*) au prestigieux *Wafayāt al-Aʿyān* d'Ibn Ḫallikān (1211-1282) – ne fait que recouvrir une césure politique, pensée encore en plein XVe siècle comme un accident historique majeur.

Le Manhal al-Ṣāfī et l'hégémonie des mamlūk ẓāhirī

L'inflexion que constitue, près d'un siècle et demi plus tard, le règne d'al-Ẓāhir Barqūq (1382-1389 et 1390-1399) – marqué par la restauration du pouvoir sultanien, l'accroissement de ses moyens financiers au regard de ceux des principaux émirs et, surtout, par le recrutement massif de *mamlūk* de la même ethnie (*ǧins*) que le sultan : des « Circassiens » [19] –, pèse très lourd dans la composition du *Manhal al-Ṣāfī*. Ibn Taġrī Birdī ne se contente pas de l'enregistrer : il l'illustre en accordant aux anciens *mamlūk ẓāhirī*, les compagnons pléthoriques de son propre père, achetés et affranchis par al-Ẓāhir Barqūq, une part écrasante du dictionnaire. Dans ce discours éclaté, Ibn Taġrī Birdī écrit bien les mémoires de leur hégémonie politique dans le siècle [20].

Cette pesée globale des notices est confirmée par les limites chronologiques telles qu'elles se dessinent à travers l'inachèvement de l'ouvrage. Le *Manhal al-Ṣāfī* enregistre en effet la carrière d'une soixantaine d'officiers, toujours vivants et en activité quand Ibn Taġrī Birdī compose leur biographie. Cet état d'inachèvement passe presque inaperçu à la lecture des

[17] Cf. G. Wiet, *op. cit.*, p. V-X. Nous ne parvenons pas au même total d'« officiers du régime mamelouk d'Égypte », parmi lesquels Gaston Wiet ne comptabilise pas les *ḫādim*.

[18] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, respectivement vol. III, 1985, nº 572, p. 127 et vol. I, 1956, p. 20-28 ; G. Wiet, *op. cit.*, nº 565.

[19] Cf. J.-Cl. Garcin, « The Regime of the Circassian Mamlūks », dans C.F. Petry (éd.), *op. cit.*, p. 299-300.

[20] En classant les biographies par la date de mort des émirs, on s'aperçoit que 40 % des notices illustrent les cent trente années de la période dite baḥride, alors que 52 % des émirs qui figurent dans le dictionnaire sont morts entre 1382, année de l'avènement d'al-Ẓāhir Barqūq, et 1453, en seulement soixante-dix ans ; 8 %, enfin, sont encore vivants lorsque leur notice est rédigée. Si 42 % des émirs apparaissent comme d'anciens *mamlūk* sultaniens, 18,7 % de l'ensemble des émirs qui figurent dans le dictionnaire ont été achetés et affranchis par le seul sultan al-Ẓāhir Barqūq.

notices éditées : dans un souci d'exhaustivité, les éditeurs ont en effet complété les fiches que l'auteur avait laissées inachevées, à l'aide de données plus tardives, disponibles dans d'autres de ses ouvrages. Il est, tout au contraire, flagrant à la lecture des manuscrits : Ibn Taġrī Birdī laisse sa phrase en suspens – « istamarra ʿalā ḏalika ilā an… » ou encore « dāma ʿalā ḥālihi ilā an… » – et ménage un espace afin de pouvoir compléter son propos. Cette marge est de cinq à dix lignes dans le manuscrit de Paris, destiné à l'usage personnel de l'auteur. Elle n'est plus que d'une à deux lignes dans le manuscrit, définitif, d'Istanbul : l'inachèvement est pérennisé, mais à l'économie de papier.

Cette soixantaine de fiches n'a pas connu un traitement identique. Certaines s'arrêtent dans les mois, ou les premières années qui suivent l'avènement d'al-Ẓāhir Ǧaqmaq, en 842/1438, dernière date explicitée. D'autres, parfois par série, sont prolongées jusqu'à l'avènement d'al-Ašraf Aynāl en 857/1453 [21]. La date semble cependant bien précoce dans l'œuvre d'Ibn Taġrī Birdī : les *Nuǧūm al-Zāhira* sont poursuivies jusqu'en 872/1468, les *Ḥawādiṯ al-Duhūr*, jusqu'en 874/1469. L'abrégé de son œuvre biographique, le *Dalīl al-Šāfī ʿalā al-Manhal al-Ṣāfī*, est lui-même prolongé au moins jusqu'en 868/1463-1464 [22]. Or, al-Ašraf Aynāl (1453-1461) est le dernier des anciens *mamlūk* d'al-Ẓāhir Barqūq à accéder au sultanat. Sans que la césure soit ici explicitée, éclatée qu'elle est en cette soixantaine de fragments, le *Manhal al-Ṣāfī* est délaissé par son auteur quand s'estompe l'hégémonie des *mamlūk ẓāhirī*. De fait, seuls quatre d'entre eux sont encore en vie quand leur carrière est couchée par écrit. On rappellera que, dans leur projet initial, les *Nuǧūm al-Zāhira*, dédicacées au fils d'al-Ẓāhir Ǧaqmaq, s'arrêtaient également en 857/1453, à la fin du règne de ce sultan.

Ce sont bien les mémoires d'une génération de *mamlūk*, qu'Ibn Taġrī Birdī consigne ici, celle de son père et de ses compagnons, des plus anciens aux plus jeunes. Le projet intellectuel que constitue le *Manhal al-Ṣāfī* ne saurait être compris hors de ce contexte social et culturel précis, qui voit les *mamlūk ẓāhirī*, face au danger que représentent désormais les jeunes recrues des sultans successifs, se constituer en une aristocratie, fière de son ancienneté et attachée à ses signes de distinction. La floraison d'ouvrages, techniques ou littéraires, en arabe mais aussi en turc – *qipšaq* de la Volga ou *oġuz* d'Anatolie –, explicitement destinés au milieu des officiers de cour, en est un des symptômes. Le *Manhal al-Ṣāfī* n'a sans doute pas d'autre horizon d'attente [23].

[21] Cf. par exemple la série des neuf Ǧānibak (Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, nº 823-831, p. 237-250) dont la notice est prolongée jusqu'à l'avènement d'al-Ašraf Aynāl, sauf deux d'entre eux morts en 854/1450 ; un troisième meurt en 858/1454. Nous n'avons relevé aucune date postérieure, qui validerait, pour les biographies d'émirs et de sultans, la limite chronologique de 862/1458, proposée, pour des ajouts, par W. Popper dans la notice de l'*Encyclopédie de l'islam* consacrée à Ibn Taġrī Birdī. Cf *EI*² I, p. 142.

[22] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *Al-Dalīl al-Šāfī ʿalā al-Manhal al-Ṣāfī*, éd. F.M. ʿUlwī Šaltūt, Le Caire, 1998. Le copiste de l'unique manuscrit conservé affirme avoir achevé son travail vers l'année 860/1455-1456. La date la plus basse que nous ayons relevée est pourtant ǧumādā I 868 / janvier 1464 : voir par exemple la notice de l'émir Tanm al-Razzāq al-Mu'ayyadī Šayḫ, vol. I, nº 799, p. 229.

[23] Sur la constitution de l'élite des Circassiens en une véritable aristocratie, cf. J.-Cl. Garcin, « The Regime of the Circassian Mamlūks », p. 300 et 305. Sur l'émergence d'une littérature proprement mamelouke au XVe siècle, cf. U. Haarmann, « Arabic in Speech... », p. 89-90.

Écriture des vies et lecture du Manhal al-Ṣāfī

La cohérence des classes d'âge de *mamlūk*, dont l'intégration plus ou moins rapide au système et l'accession au pouvoir ont scandé l'histoire du sultanat, semble diluée par le classement alphabétique des notices. Mais si les indices d'une lecture linéaire du dictionnaire ne manquent pas – en particulier, le goût de l'auteur pour les parallèles de carrière entre homonymes ou l'enchaînement morphologique et l'enjambement sémantique de notices successives –, il semble bien que prévalait une lecture fragmentée. Se servant de l'ouvrage comme d'un index, le lecteur pouvait sauter d'une notice à l'autre, au gré de sa curiosité. C'est du moins l'impression que laissent les très nombreux renvois et rappels qui émaillent le dictionnaire. En renvoyant, pour des détails supplémentaires dont il veut s'épargner la répétition, à des notices situées *supra* – « kamā taqaddama ḏikru-hu », « ḥasaba mā ḏakarnā-hu fī ġayr mawḍiʿ » –, ou *infra* dans l'ouvrage – « ʿalā mā naḏkuru-hu fī tarǧimati-hi in šāʾ Allāh taʿālā » –, l'auteur tisse un dense réseau de relations croisées et rétablit les relations du personnage avec ses contemporains.

Un rôle identique est imparti à des notices-clés, véritables nœuds du dictionnaire, qui font la part belle à la chronique, réunissant, autour d'un événement, des fragments de vies dispersés. C'est particulièrement vrai de certains sultans, dont la biographie se confond partiellement avec les annales du règne. Ainsi plus de cent soixante personnages apparaissent dans la notice consacrée au sultan al-Ẓāhir Barqūq. Le lecteur pressé en retrouvera la piste à l'aide des listes de nomination aux grands offices de l'État, placées à la fin de la biographie, éléments classiques des chroniques dynastiques [24]. L'usage du matériel annalistique n'est cependant pas sans menacer la cohérence des notices. L'auteur le sent bien, qui opère des coupes, choisit les événements les plus significatifs et n'hésite pas à renvoyer à ses autres ouvrages. Ainsi dans la notice consacrée au sultan al-Ẓāhir Ǧaqmaq s'attarde-t-il sur la carrière émirale du futur sultan et, plus encore, sur les événements troublés qui conduisent à son avènement, puis enjambe l'ensemble du règne – « il ne cessa d'en être ainsi, la fortune pour le satisfaire, la destinée pour le favoriser » –, et ne reprend le récit que l'année de son abdication et de sa mort, renvoyant le lecteur exigeant à la lecture de ses *Ḥawādiṯ al-Duhūr* [25].

À l'image de ces lettrés dont les dictionnaires biographiques établissent la parenté intellectuelle, les générations successives d'émirs *mamlūk* conservent donc leur cohérence dans le *Manhal al-Ṣāfī*, malgré la dispersion des données. Il nous semble dès lors que l'on peut isoler ce milieu des officiers de cour, sans forcer le sens de l'ouvrage. Un dernier indice nous y invite : la permanence, ou, à tout le moins, la grande fréquence dans la composition de ces biographies, d'un même modèle d'écriture. Le récit analytique de la carrière, souvent rehaussé d'une citation ou d'une anecdote, s'y trouve complété par un portrait du personnage qui vient clore la notice, où sont évoqués ses vertus et ses défauts, les particularités de l'apparence et celles du caractère. Ce portrait final est brossé avec une palette de

[24] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *Al-Manhal al-Ṣāfī*, éd. du Caire, vol. III, 1985, nº 657, p. 285-342 : les listes figurent p. 328-336. On les retrouve à l'identique dans la grande chronique d'Ibn Taġrī Birdī, *Al-Nuǧūm al-Zāhira*, éd. du Caire, vol. XII, p. 115-119, au terme de la biographie du sultan Barqūq qui clôt les annales de son règne.

[25] *Id.*, *Al-Manhal al-Ṣāfī*, vol. IV, 1986, nº 849, p. 294.

formules assez restreintes, parfaitement stéréotypées, mais que l'auteur n'utilise que lorsqu'il dispose d'informations suffisantes. Paradoxe d'une écriture à la fois répétitive et précise, codifiée et circonstanciée. Ibn Taġrī Birdī se risque très peu à peindre un personnage ancien sans recourir à une citation. Quant aux émirs dont la carrière connaît une fin brutale et surtout prématurée, exécutés trop tôt pour ne pas se confondre avec leur cursus, leur biographie se clôt aussi sèchement que leur vie.

C'est dans les limites du genre, ses contraintes et sa forme, qu'il convient de replacer les mentions des édifices, les aperçus de l'espace urbain que livrent ces *vies*. Le portrait final indique ainsi parfois, au titre des œuvres pieuses de l'émir, ses investissements de prestige, les fondations dont il dote la communauté et orne la ville. L'auteur joue alors à dessein sur les différents sens de la racine *'a / ṭā' /rā'*, évoquant tour à tour les *ma'āṭir* – les faits mémorables, les bienfaits – d'un émir, et ses *āṭār* – les vestiges, les traces qu'il laisse –, rapprochant le terme de *ma'āṭir* tantôt de celui de *ḫayrāt* – ses bonnes œuvres –, tantôt de celui de *ʿamā'ir* – ses édifices.

Deux autres mentions apparaissent au contraire presque systématiquement dans le descriptif de la carrière. Celle du mausolée, quand la mort vient en clore le récit. Celle de la demeure, dans le corps de celui-ci. La *dār* semble bien être un élément du cursus de l'émir. Mieux, elle semble liée à la question du pouvoir dans le sultanat : de fait, elle ne se pose pratiquement qu'au Caire [26]. C'est cette configuration que nous souhaitons étudier, dans ses différentes modalités.

La dār à l'âge classique. Grandes carrières et grandes demeures à la cour des Banū Qalāwūn

La *dār* est l'édifice le plus fréquemment mentionné dans les biographies du *Manhal al-Ṣāfī*. Elle apparaît dans près de 12 % des notices, sans variation notable dans le temps : 40 % des occurrences concernent l'époque dite des Mamelouks baḥrides, 60 % celle dite des Mamelouks circassiens, soit la même proportion que les notices elles-mêmes. Ces deux temps ne font cependant pas l'objet d'un traitement identique. Dans le choix des biographies, les sources et la nature de l'information qu'utilise l'auteur, et jusque dans l'écriture, les différences sont nettement perceptibles.

L'âge d'or des émirs bâtisseurs

L'épopée glorieuse des fondateurs et le siècle d'al-Manṣūr Qalāwūn et de ses descendants, sont illustrés par un nombre relativement limité de notices [27]. Lorsque leur rang est précisé – et si l'on met à part quelques figures pieuses, propres, pour l'essentiel, à la seconde moitié

[26] Alors que trente-huit localités apparaissent dans la liste des postes occupés par les émirs du *Manhal al-Ṣāfī*, et que des investissements sont mentionnés pour quinze d'entre elles, il n'est question de *dār* qu'à Damas – seulement dans quatre cas, tous dans la première moitié du XIV^e^ siècle – et au Caire, la capitale du sultanat regroupant 96 % des occurrences.

[27] Cf. *supra,* n. 20.

du XIII^e siècle – il apparaît que ces émirs ont presque toujours atteint les plus hauts rangs de la hiérarchie militaire. Sur ces figures classiques, dont il illustre davantage la vie par des anecdotes qu'il n'en décrit précisément la carrière, Ibn Taġrī Birdī n'hésite pas à préciser ses sources : al-Ṣafadī (1297-1363) pour l'essentiel [28], mais aussi – par ordre décroissant de fréquence –, al-Ḏahabī (1274-1348), Ibn Ḥabīb al-Ḥalabī (1310-1377), Ibn Kaṯīr (1300-1373), et, secondairement, Baybars al-Manṣūrī (mort en 1325), al-Nuwayrī (1279-1333), ou al-Ǧazarī (1260-1338). Pour les officiers qui lisent ces textes au XV^e siècle à travers son ouvrage, ces figures d'émirs offrent sans doute moins un répertoire de comportements qu'une galerie de portraits, celle des grands ancêtres dont se dotent alors ces hommes nouveaux.

La mention de la *dār* contribue à fixer leur image de bâtisseur et d'évergète. L'auteur mentionne parfois sa construction [29], la cite à l'égal des grandes réalisations urbaines de l'émir : sa *madrasa* à al-Qāhira, dans le Darb al-Mulūḥiyya, pour l'émir ʿAlā' al-dīn Mugulṭāy al-Ǧamālī, dit Kurz, mort en 732/1331-1332 ; ses trois mosquées (*ǧāmiʿ*) et ses deux immeubles locatifs (*rabʿ*) dont l'un flanque sa *dār* imposante (*ʿaẓīma*), pour l'émir Taštamur al-Nāṣirī, dit Ḥummuṣ Aḫḍar, mort en 743/1342-1343 [30].

Plus encore, elle apparaît fréquemment dans la localisation des fondations pieuses. Non qu'il s'agisse pour l'auteur d'apporter une précision supplémentaire à l'indication topographique, qui, presque systématique pour cette période, est moins dotée d'une efficacité pratique, que d'une valeur historique. La proximité de la *dār* en fait plutôt l'élément central, autour duquel se distribuent les autres réalisations de l'émir, celui à partir duquel s'exerce son pouvoir sur l'environnement urbain. La notice de l'émir Bahā' al-dīn Aṣlam al-Nāṣirī *al-silāḥdār* constitue ainsi presque un cas d'école : à l'ombre de sa *dār*, située à al-Qāhira dans la mouvance de Bāb al-Maḥrūq, s'ordonnent, dans l'ordre, une *madrasa*, un mausolée (*turba*), un immeuble de rapport (*rabʿ*), un abreuvoir (*ḥawḍ*) et une fontaine-réservoir (*sabīl*). Rassemblé en une phrase autour de la demeure, c'est l'ensemble du mécanisme du *waqf* qui est ici décliné, dans ses dimensions économique – le *rabʿ* –, religieuse – la *madrasa* –, édilitaire – l'approvisionnement en eau –, et tutélaire : le mausolée [31].

Cette première image de la *dār* comme épicentre de l'évergétisme émiral, pour être classique, n'en reste pas moins fort discrète. Seuls deux éléments architecturaux en sont individualisés, et dans de rares notices. Le porche, en premier lieu, à l'ornementation duquel – c'est, ici, selon toute vraisemblance, le sens du terme *bawwāba* –, l'émir Sayf al-dīn Ylǧāy al-Nāṣirī *al-dawādār*, consacre cent mille *dirham*. L'écurie, en second lieu, celle dont l'émir ʿAlā' al-dīn Āqbuġā min ʿAbd al-Waḥīd al-Nāṣirī, se plaint de l'étroitesse, s'attirant l'ironie du sultan al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn, qui lui conseille d'attacher son cheval dans la mosquée al-Azhar, toute proche [32].

[28] Malgré les critiques qu'il formule à son encontre, lui reprochant de ne pas être un véritable historien (*muʾarriḫ*) mais un littérateur (*adīb*) dénué de méthode : cf. *ibid*, ms. Bnf, f° 205 v°, dans la biographie du sultan al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn, et D.P. Little, « Historiography... », p. 442. Al-Ṣafadī est souvent simplement désigné comme « al-Šayḫ Ṣalāḥ al-dīn ».

[29] Cette précision est, de fait, assez rare, mais plus fréquente dans les notices d'émirs morts au XIII^e et XIV^e siècle : 23 % des demeures mentionnées, contre 7,5 % de celles signalées pour le XV^e siècle.

[30] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, ms. Topkapi, f° 796 r° et *ibid.*, éd. du Caire, vol. VI, 1990, n° 1245, p. 394.

[31] *Ibid.*, éd. du Caire, vol. II, 1984, n° 473, p. 457 *i.f.*

[32] *Ibid.*, éd. du Caire, vol. III, 1985, n° 526 p. 40 (mort en 732/1331-1332) et *ibid.*, éd. du Caire, vol. II, 1984, n° 485 p. 482 (mort en 744/1343-1344). L'exemple de l'émir Ylǧāy

L'émir, sa dār et son destin

La demeure émirale est, de fait, plus vivement éclairée par la chronique de la cour. Que l'émir Baktamur *al-sāqi* soit devenu l'un des favoris de ce même sultan al-Nāṣir Muḥammad, il n'en est pas de meilleure preuve que la commande d'une *dār* que le souverain lui destine. Située dans un environnement privilégié – la Birkat al-Fīl ou étang de l'Éléphant –, sa valeur est soulignée par le coût du chantier et la capacité de l'écurie. Mieux, l'intimité des deux hommes est telle, que le sultan y prend tous ses repas. Cette proximité dans l'ordre du pouvoir trouve une confirmation monumentale dans l'annexe de la cour qu'est alors Siryāqūs, localité située à une vingtaine de kilomètres au nord du Caire. Baktamur y fait bâtir un *qaṣr* – un « château », entendons : une demeure noble, un palais – en face de celui du sultan, les deux hommes se retrouvant dans l'entre-deux – « dāḫil al-qaṣrayn » – pour y poursuivre leurs discussions [33].

Plus nettement encore, la mention du *bayt* de l'émir Sayf al-dīn Ṭāz al-Nāṣirī, mort en 763/1361-1362, sert la démonstration de l'auteur, quant à son rôle effectif après la déposition du sultan al-Nāṣir Ḥasan, en 1351. Maître de l'État, sans en avoir le titre – il est alors *amīr maǧlis* [34] –, le banquet qu'il organise pour célébrer l'achèvement de l'édifice est l'occasion d'une démonstration politique. Pour la première fois depuis la mort d'al-Nāṣir Muḥammad en 1341, un sultan est l'hôte d'un émir : al-Ṣāliḥ Ṣāliḥ b. Muḥammad b. Qalāwūn est bien sous sa tutelle, qui se voit offrir, comme un simple dignitaire, des chevaux et leur harnachement. Don régalien, s'il en est dans le sultanat mamelouk [35].

Dans ce contexte, la *dār* est le signe d'une réussite politique. Plus encore, véritable expression monumentale de la puissance d'un émir, elle en devient un des principaux attributs, la réalisation, dans l'espace, de son rang. Aussi le signe est-il réversible. La disgrâce ou l'échec politique n'ont pas de meilleure expression que le pillage de la *dār*. Pillé, le palais de l'émir Sayf al-dīn Qūṣūn al-Nāṣirī, de même que sa *ḫānqāh*, à l'invitation de ses rivaux, en 1342, lors des événements qui suivent l'exécution d'al-Manṣūr Abū Bakr. Pillée, la *dār* de l'émir Sayf al-dīn Ṣarġitmiš al-Nāṣirī, suite à son arrestation par le sultan al-Nāṣir Ḥasan en 1358, pendant que sont appréhendés les « étrangers » (*aʿāǧim*) – entendons : les Persans – qu'il avait appointés dans sa *ḫānqāh* [36].

La demeure apparaît également, lors de la disgrâce d'un émir, lorsqu'on y fait l'inventaire de ses richesses, confisquées par le sultan. Elle est elle-même parfois au nombre des biens convoités : ainsi des cinq *dār*, quatre à Damas et une au Caire, qui figurent dans la longue

al-Nāṣirī est cité par J.-Cl. Garcin, « Évolution de l'habitat médiéval et histoire urbaine », dans J.-Cl. Garcin, B. Maury, J. Revault, M. Zakariya, *Palais et maisons du Caire* I. *Époque mamelouke (XIIIe-XVIe)*, Paris, 1982, p. 178, n. 5.

[33] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. III, 1985, nº 678, p. 391 et 397. Ce « dāḫil al-qaṣrayn » de Siryāqūs sonne comme un écho du Bayn al-qaṣrayn de l'ancien Caire fatimide.

[34] Responsable de la salle d'audience sultanienne (*maǧlis*), il est « gardien du protocole et de la préséance ». Cf. M. Gaudefroy-Demombynes, *op. cit.*, p. LVII.

[35] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. VI, 1990, nº 1228, p. 363. Ibn Taġrī Birdī ne précise pas ses sources. On relèvera cependant que son récit est, à quelques détails près, un décalque de la notice que consacre al-Maqrīzī à la « dār Ṭāz » dans ses *Ḫiṭaṭ* : cf. Al-Maqrīzī, *op. cit.*, vol. II, p. 73.

[36] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, ms. Bnf, fº 37 rº et *ibid.*, éd. du Caire, vol. VI, 1990, nº 1217, p. 343. La scène du pillage du palais de Qūṣūn est classique : elle est mentionnée par I.M. Lapidus, *Muslim Cities in the Later Middle Ages*, Cambridge, 1967, p. 168 ; on en trouvera une analyse dans J.-Cl. Garcin, « Évolution de l'habitat médiéval... », p. 182-183.

liste établie au lendemain de l'arrestation en 1340 de l'émir Sayf al-dīn Tankiz al-Ḥusāmī al-Nāṣirī, gouverneur de la province de Damas pendant vingt-huit ans. Mais la *dār* n'a décidément pas qu'une valeur financière : son respect est aussi celui des décisions du sultan. Pour s'être emparé arbitrairement de la demeure de l'émir al-Ḥusayn b. Ǧandar, alors nommé à Damas, et, surtout, avoir refusé de la lui restituer à son retour au Caire malgré l'injonction du sultan, l'émir Iyān al-Nāṣirī, mort en 746/1345-1346, est à son tour envoyé en poste à Damas [37].

Dans ces biographies d'émirs du XIV^e^ siècle, la mention de la *dār* est bien l'un des étalons de la carrière, d'autant plus évocateur que le temps a filtré les souvenirs, parant les vestiges, quand ils ont survécu jusqu'au cœur du XV^e^ siècle, ou le toponyme, quand la mémoire s'en est maintenue, du prestige d'un âge d'or.

La dār dans le siècle. De la cour du sultan à la demeure de l'émir : itinéraires des carrières et espace politique.

Ibn Taġrī Birdī, mémorialiste de ses contemporains

Les lignes ont bougé, dès lors qu'on se penche sur la période suivante, et ce très nettement, dès les années 1380. Dans les notices des *mamlūk* d'al-Ẓāhir Barqūq et de leurs contemporains – et de manière accrue à mesure que l'on avance dans le nouveau siècle –, une vive exigence de précision transparaît dans l'écriture. La qualité de l'information a changé : les nominations et la date de mort ne sont plus données à l'année ou au mois mais au jour près. Mieux, Ibn Taġrī Birdī souligne de lui-même l'incertitude de son information ou l'absence de données complémentaires. Ainsi précise-t-il, à propos des événements confus de l'année 1421, que l'arrestation de tel ou tel émir *mu'ayyadī* à Damas par l'*atābak* Ṭaṭar, quelques semaines avant son avènement sous le *laqab* d'al-Ẓāhir, est bien souvent la dernière mention (« aḫīr al-ʿahd ») dont il dispose sur lui [38].

Cette qualité nouvelle repose sur de nouveaux informateurs. Peu de citations sont explicitées par l'auteur, qui semble ne mettre à contribution que deux de ses maîtres : al-Maqrīzī (1364-1442), d'une part, dont le *Kitāb al-Sulūk* lui permet de préciser des points de détails de la chronique ; al-ʿAynī (1361-1451), de l'autre, l'autorité morale de l'auteur du *ʿIqd al-Ǧumān* venant parfois conforter le jugement porté sur un personnage.

Pour l'essentiel, Ibn Taġrī Birdī s'appuie sur ses propres informateurs : les compagnons et certains des anciens *mamlūk* de son père, ou ces officiers qui ont acquis une certaine notoriété pour avoir traversé, sans trop de dommage, les guerres et les épidémies, et en avoir conservé la mémoire. Plus nettement encore, l'auteur met à profit ses propres souvenirs

[37] f. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, n° 797, p. 161 et 166 et *ibid.*, éd. du Caire, vol. III, 1985, n° 571, p. 126-127. L'anecdote du conflit autour de la *dār* de l'émir al-Ḥusayn b. Ǧandar apparaît dans la notice abrégée de l'émir Iyān al-Nāṣirī. Elle en occupe même l'essentiel : cf. *id.*, *Al-Dalīl al-Šāfī ʿalā al-Manhal al-Ṣāfī* I, n° 570, p. 160.

[38] Cf. *id.*, *Al-Manhal al-Ṣāfī*, éd. du Caire, vol. II, 1984, n° 398, p. 351-352 ; *ibid.*, éd. du Caire, vol. V, 1988, n° 857, p. 13 ; *ibid.*, éd. du Caire, vol. VIII, 1999, n° 1710, p. 252-255 ; *ibid.*, ms. Topkapi, f° 794 v°-795 r° ; cf. G. Wiet, *op. cit.*, respectivement, n^os^ 393, 846, 1699, 2512.

et ses rencontres pour enrichir la population de son dictionnaire. Cette histoire immédiate pose le problème du choix des notices, alors que le temps n'a pas encore fait œuvre de décantation. Les grands dignitaires du siècle y figurent, quels que soient les sentiments qu'il leur porte. Mais on relèvera aussi le nombre important d'officiers n'ayant pas dépassé le deuxième rang de la hiérarchie émirale, celui d'émir de dix : 16 % de ceux pour qui il est possible de le déterminer. Ces hommes figurent dans le *Manhal al-Ṣāfī* pour des raisons fugaces : leur participation à un événement de la chronique, leur méchanceté ou un talent particulier, dans les arts équestres ou, de manière plus surprenante, dans celui de la calligraphie. Ibn Taġrī Birdī devance alors fréquemment son lecteur, en admettant que ces personnages sont tout sauf des notables (*aʿyān*). Hommes sans qualités – sinon, pour certains, d'être de *ğins* circassien –, ni particulièrement braves, ni particulièrement pieux, ils n'adviennent parfois que pour avoir rencontré l'auteur.

Dans ce nouveau contexte d'écriture, la mention de la demeure émirale prend un tout autre sens. Deux indices nous invitent à la reconsidérer : d'une part, l'anonymat de bon nombre de ces édifices, désormais rarement situés dans l'espace urbain de la capitale ; de l'autre, l'absence d'occurrence de la *dār*, à une seule exception près, dans les notices correspondantes de l'abrégé du *Manhal al-Ṣāfī* : le *Dalīl al-Šāfī*.

La dār dans l'espace politique : une ambivalence nouvelle

À la différence de la période précédente, la construction ou l'acquisition d'une *dār* sont rarement mentionnées en connexion avec la promotion de l'émir, sinon pour souligner une anomalie dans sa carrière ou son comportement. Ainsi l'émir Sayf al-dīn Sūdūn al-Sayfī Balāṭ al-Aʿraǧ, dit Ḫuǧā Sūdūn – élevé au plus haut rang de la hiérarchie, celui de commandant de mille, et disposant désormais d'une *dār* –, révèle, dans le cérémonial quotidien du cortège qui le conduit jusqu'à sa porte, une façon de faire (*ṭarīqa*) peu conforme aux usages de ses contemporains [39].

La mention de la *dār* n'est pas pour autant déconnectée de la carrière de l'émir. Tout au contraire, dans 43 % des cas, elle accompagne sa mise à pied. Qu'il se voie réduit au statut de *baṭṭāl* – Gaston Wiet traduit par « mis en disponibilité », estompant en partie le caractère péjoratif de cette destitution – parce qu'il est malade ou trop vieux pour assurer son service, ou que, victime d'une disgrâce, il soit simplement contraint de l'interrompre (*inqaṭaʿa*), la décision est souvent accompagnée d'une mesure de bannissement. Mais l'exil ne conduit pas toujours dans les angles morts de l'Empire. Les plus chanceux obtiennent de rester au Caire, transformant la mesure en une forme d'astreinte à résidence : « lazima dāra-hu », ou encore « aqāma baṭṭālān mulāzimān li-dāri-hi ». Le fait avait déjà été relevé par David Ayalon [40]. Mais la rareté de ses antécédents pour la période dite baḥride, son caractère soudain et massif à partir du sultanat d'al-Ẓāhir Barqūq, en font un indice de

[39] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. VI, 1990, nº 1154, p. 169 *i.f.*-170.

[40] Cf. D. Ayalon, « Discharges from Service, Banishments and Imprisonments in Mamluk Society », repris dans id., *The Mamlūk Military Society*, Londres, 1979, article nº V, p. 38.

l'ambivalence qu'acquiert alors la demeure émirale, dans la représentation politique que ces biographies construisent de l'espace urbain.

Le retour à la dār, ou la carrière en faillite...

C'est cependant dans la chronique du pouvoir que la mention de la *dār* délivre toute son ambivalence. En 1399, l'*atābak* Aytmiš al-Baǧāsī est recommandé comme régent par le sultan al-Ẓāhir Barqūq, sur son lit de mort. Il est cependant vite écarté du pouvoir par une jeune garde d'émirs, qui sont parvenus à circonvenir le nouveau sultan, al-Nāṣir Faraǧ b. Barqūq, alors âgé de douze ans. Ils obtiennent de lui qu'Aytmiš descende de la Citadelle où ses nouvelles fonctions l'amenaient à résider et réintègre sa *dār*, comme il en était du vivant de Barqūq. Aytmiš s'y résout, descend vers Bāb al-wazīr – où il possède une *dār* et une *madrasa* –, et croise en chemin l'émir Taġrī Birdī al-Ẓāhirī, le père de l'auteur, qui s'étonne aussitôt de son équipage et tente de le convaincre de repartir pour la Citadelle. Devant la vanité de ses efforts, l'émir Taġrī Birdī tire les conséquences politiques du retour d'Aytmiš à sa *dār* : « ta maison (*bayt*) et la nôtre sont ruinées ». De fait, dans la rébellion qui s'ensuit, Aytmiš perd la vie et Taġrī Birdī, temporairement, sa situation. La *dār* d'Aytmiš fait l'objet d'une autre mention : elle sert de point de ralliement lorsque l'émir prend les armes. Mais elle est passée sous silence dans la description de sa *madrasa* funéraire qui appartient pourtant au même complexe urbain [41].

Alors que, dans la période précédente, l'évocation de la *dār* contribuait à la renommée de l'émir bâtisseur et que son histoire propre – de sa construction à sa confiscation ou à sa mise à sac –, se voulait le reflet fidèle d'une carrière, sa mention n'est plus désormais que le symptôme d'une faillite politique. Quittant, contraint et forcé, l'espace du pouvoir, l'itinéraire du retour à sa *dār* est, pour un émir, un peu du chemin de l'exil.

Ce parcours est glosé par l'auteur dans la notice de l'émir Arġūn Šāh al-Nawrūzī, destitué en 1423 de ses charges d'*ustādār* et de *wazīr*. Arrêté, il est livré à son remplaçant au poste d'*ustādār*, lequel est chargé par le sultan d'en obtenir soixante mille *dīnār*, et qui, pour ce faire, l'emprisonne chez lui. Or le nouveau titulaire de la charge n'est autre qu'un des anciens serviteurs de l'infortuné Arġūn Šāh, un dénommé Ibn Buwālī, qui s'est, qui plus est, installé dans la demeure même de son ancien maître. Ibn Taġrī Birdī illustre ce renversement complet de la fortune en narrant le désespoir d'Arġūn Šāh, au seuil de son ancienne *dār*, là même où Ibn Buwālī devait, en son temps, s'asseoir, avant d'obtenir de lui la permission d'entrer [42].

[41] Sur l'*atābak* Aytmiš, cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire vol. III, 1985, nº 588, p. 143-151. L'anecdote figure dans la biographie du sultan al-Nāṣir Faraǧ : *ibid.*, éd. du Caire, vol. VIII, 1990, nº 1801, p. 380. L'*atābak al-ʿasākir*, ou commandant en chef des armées, devient, avec la disparition de la charge de *nā'ib al-salṭana*, le premier officier de la hiérarchie mamlouke. Son titulaire porte le titre d'*amīr kabīr*. Cf. M. Gaudefroy-Demombynes, *op. cit.*, p. LVI.

[42] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. II, 1984, nº 377, p. 327. La charge de vizir a largement perdu de son importance : le titulaire ne conserve que des responsabilités financières. Quant à l'*ustādār*, il est l'intendant des magasins et de l'hôtel sultaniens. Cf M. Gaudefroy-Demombynes, *op. cit.*, respectivement, p. LXVII-LXIX et p. LX-LXI. Les difficultés financières rencontrées par les sultans depuis le début du XVe siècle ont modifié la tâche de l'*ustādār* : chargé d'obtenir sous la contrainte les sommes que le souverain souhaite extorquer des personnages tombés en disgrâce, il dirige aussi désormais des tournées fiscales en province, devenues de véritables expéditions de rapine. À ce sujet, cf. J.-Cl. Garcin, *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale : Qūṣ*, Le Caire, *TAEI* 6, 1976, p. 477-485.

La dār en défens. Rupture et sécession dans l'espace politique

Outre l'échec et le point d'arrêt imposé à la carrière d'un émir, la figure du retour à la *dār* est riche d'une autre signification politique. En juillet 1389, alors qu'al-Ẓāhir Barqūq a été déposé et al-Ṣāliḥ Ḥāǧǧī rétabli comme sultan par l'*atābak* Sayf al-dīn Ylbuġā al-Nāṣirī, son principal allié, l'émir Sayf al-dīn Tamurbuġā al-Afḍalī, dit Mintāš, frustré dans ses ambitions, décide de se retirer dans sa *dār*, simulant une maladie : les émirs qui soutiennent l'*atābak* Ylbuġā al-Nāṣirī, lui rendent alors la visite de courtoisie dûe à l'émir malade, et sont prestement appréhendés par ses propres *mamlūk* [43]. En septembre 1397, l'émir Sayf al-dīn ʿAlī Bāy al-Ẓāhirī, fâché contre son ancien maître, le sultan al-Ẓāhir Barqūq, pour une sombre histoire de servante violentée par un de ses *mamlūk*, décide d'interrompre son service, cesse de se rendre à la Citadelle et demeure chez lui en simulant, lui aussi, une maladie. Il y fait revêtir leurs armes à ses *mamlūk*, afin de prendre le cortège sultanien en embuscade, lorsque le souverain, regagnant la Citadelle depuis les berges du Nil, sera contraint de passer devant sa *dār* [44]. En novembre 1421, une conciliation est tentée entre l'*atābak* Ǧānibak al-Ṣūfī, alors régent du très jeune al-Ṣāliḥ Muḥammad b. al-Ẓāhir Ṭaṭar et ses principaux adversaires, au premier rang desquels l'émir Barsbāy al-Duqmāqī *al-dawādār*, le futur sultan. Les rivaux se donnent rendez-vous dans la *dār* de l'émir Baybuġā al-Muẓaffarī, située à proximité de la Citadelle. Parvenus au centre de la cour (*ḥawš*), l'*atābak* Ǧānibak et ses proches sont appréhendés puis envoyés en détention à Alexandrie [45].

La *dār* est alors le lieu où se rompt la continuité spatiale du pouvoir. Plus que le cadre, elle devient le vecteur d'une sécession. En trouvant refuge dans sa demeure, en jouant de son autonomie dans l'espace urbain, l'émir rebelle interrompt l'ordre politique.

Une fois encore, le récit peut renverser la figure ainsi définie. La rébellion de l'*atābak* Qurqmās al-Šaʿbānī al-Ẓāhirī, dit Ahram Ḍāġ, prend naissance dans sa *dār*, en septembre 1438. C'est là que le conduit, malgré ses réticences, un groupe de *mamlūk* sultaniens, mécontents de leurs soldes, qui l'avaient interpellé dans la Citadelle, alors qu'il quittait le sultan, après une partie de polo dans le *ḥawš sulṭānī*.

Mais c'est également dans une *dār* que s'achève, cette fois-ci, en mai 1402, la rébellion de l'émir Sayf al-Dīn Ǧakam min ʿIwaḍ al-Ẓāhirī. L'itinéraire est inverse : après avoir traversé le Nil – un signe de sécession, aussi fort que de quitter la Citadelle pour ne plus y revenir –, ce grand personnage cherche un compromis. Il regagne alors la rive droite du fleuve, à Būlāq, où il descend dans la demeure de l'émir Baybars al-Ẓāhirī, l'*atābak* du jeune al-Nāṣir Faraǧ b. Barqūq. Il y attend l'*amān* – quartier et sauf-conduit – que son hôte est parti demander au sultan. La *dār* apparaît dès lors comme l'un des lieux possibles du règlement des conflits.

[43] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, nº 782, p. 96.

[44] *Ibid.*, éd. du Caire, vol. VIII, 1999, nº 1709, p. 247-249.

[45] *Ibid.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, nº 819, p. 225.

Dans ces deux cas de figure, il nous semble particulièrement significatif que la *dār* ne soit pas mentionnée dans la notice de son légitime propriétaire. Absent de la biographie de l'*atābak* Qurqmās, l'édifice est mentionné dans celle du sultan al-Ẓāhir Ǧaqmaq, dont le pouvoir est menacé par le complot qui s'y trame. Absent de la notice de l'émir Baybars, il apparaît dans celle de son hôte d'une nuit [46]. Preuve, si besoin est, que la mention de la *dār* est bien moins une question d'exhaustivité que d'effet de sens.

Monter à la cour, redescendre à la dār : topographie urbaine et parcours des carrières

Le parcours urbain de la sécession fait jouer une articulation fondamentale de l'espace politique : la dichotomie entre la ville et la citadelle, entre la *madīna* et la *qalʿa*. Cette structure n'est pas propre au Caire et caractérise bien des villes de la région depuis le XIe siècle. Mais sa charge symbolique est d'autant plus forte dans la capitale du sultanat mamelouk, que le pouvoir s'y définit alors comme un corps étranger [47]. C'est en effet la réclusion du pouvoir sultanien dans un réduit aux dimensions d'une véritable ville princière, qui rend possible la relative autonomie, non seulement de la demeure de l'émir – sa *dār* – dans l'espace urbain, mais également de sa *maison* – son *bayt* – dans l'espace politique.

Les biographies du *Manhal al-Ṣāfī* en portent bien des traces. Ibn Taġrī Birdī rappelle la règle ancienne, qui défendait aux *mamlūk* sultaniens de résider en ville, en évoquant la *dār* de l'émir ʿIzz al-dīn Aydamur al-Ḫaṭīrī, située à Raḥbat Bāb al-ʿĪd : celui-ci y descendait dans la journée puis, faute de pouvoir y passer la nuit, remontait, le soir venu, à la Citadelle [48]. Ce qui pointe alors chez l'homme du XVe siècle, c'est sans doute plus de l'étonnement que de l'incompréhension. De son temps en effet, la règle n'est plus de mise, mais la dichotomie continue de marquer les mentalités. Nommé *atābak al-ʿasākir* en juillet 1426, l'émir Sayf al-dīn Yašbak al-Ẓāhirī, dit al-Aʿraǧ, doit quitter la Ṭabaqat al-zimām, l'une des casernes de la Citadelle où il résidait jusqu'alors et s'installer en ville. La perspective d'un tel déménagement lui est tellement pénible qu'il en vient presque à regretter sa promotion [49].

Descendre de la Citadelle est pourtant bien une condition nécessaire, pour qui veut établir une maison. Ibn Taġrī Birdī en donne une démonstration *a contrario*, dans les notices des quelques *awlād al-asyād* qu'il mentionne dans son ouvrage. Ces princes des anciennes familles régnantes sont longtemps restés reclus à la Citadelle. Cette astreinte à résidence répondait à un problème de sécurité politique évident pour le souverain. Al-Ašraf Barsbāy (1422-1438) fait pourtant le choix inverse, en expulsant de la Citadelle les derniers descen-

[46] *Ibid.*, ms. Bnf, fo 18 vo-21 ro (Qurqmās) ; *ibid.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, no 849, p. 285 (al-Ẓāhir Ǧaqmaq) ; *ibid.*, éd. du Caire, vol. III, 1985, no 726, p. 481-483 (Baybars al-Ẓāhirī) ; *ibid.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, no 850, p. 316 (Ǧakam min ʿIwaḍ) ; G. Wiet, *op. cit.*, respectivement no 1855, no 838, no 717 et no 839.

[47] Cf. J.-Cl. Garcin, « Le Caire et l'évolution urbaine des pays musulmans à l'époque médiévale », *AnIsl* 25, 1991, p. 289-304, particulièrement p. 296-301.

[48] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. III, 1985, no 607, p. 180 *i.f.*-181. Il meurt en 737/1336-1337.

[49] *Ibid.*, ms. Topkapi, fo 833 vo. Il meurt en 831/1428.

dants des fils et petits-fils d'al-Manṣūr Qalāwūn qui y vivaient encore. Il est vrai qu'ils ne représentaient plus alors aucun danger de subversion [50].

Le parcours d'un arrière petit-fils du sultan al-Nāṣir Ḥasan (1347-1351 et 1354-1361) surnommé Ibn Amīr ʿAlī, est fort significatif. Expulsé (*uṭliqa*) de la Citadelle vers 1422, Ibn Amīr ʿAlī descend au Caire, accompagné de son père et de son frère. Leur premier geste est de gagner la *madrasa* toute proche de leur aïeul et d'y loger quelque temps. La découverte de la ville – ces rues et ces marchés qu'ils n'avaient jamais vus – suscite très vite des tentations. Des dépenses inconsidérées – ils achètent chevaux et étoffes – ont tôt fait de les ruiner. Ils connaissent alors la misère, comme tant d'autres parmi les *awlād al-asyād*, obligés de se contenter des revenus des fondations en *waqf* établies par leurs aïeux. Cette décomposition de la maison princière est sanctionnée par le départ d'Ibn Amīr ʿAlī, qui quitte ses proches pour la compagnie d'un émir. Son salut viendra en fait, bien des années plus tard, du sultan al-Ẓāhir Ǧaqmaq : il devient un de ses favoris, à l'heure où le nouveau sultan, au grand désespoir d'Ibn Taġrī Birdī, s'abouche avec des crapules (*awbāš*) [51].

La restauration de son *bayt* passe donc par un retour à la Citadelle. Mieux encore, cette branche d'une famille princière, presque aussi ancienne que le sultanat, ne retrouve un peu de son lustre qu'à la faveur de la promotion éhontée d'un ramassis d'*homines novi*.

À l'inverse, c'est donc en ville que se constituent les *maisons* de l'aristocratie des *mamlūk ẓāhirī*, en ville qu'il faut en chercher les traces.

Le bayt en ses murs
La demeure et sa transmission
dans le patrimoine des maisons émirales

Taġrī Birdī ou l'appétit urbain

Le *bayt* des Banū Taġrī Birdī constitue, *a priori*, un excellent point de départ. Voilà une maison prestigieuse, dont le nom ne disparaît pas lors de la grande crise du sultanat d'al-Nāṣir Faraǧ b. Barqūq, un *bayt* qu'illustre au cœur du XV^e^ siècle l'auteur du *Manhal al-Ṣāfī*, et qui se maintient encore, ne serait-ce que par les relations que ce dernier entretient avec les anciens *mamlūk* de son père.

Du patrimoine urbain de ce grand dignitaire que fut l'émir Taġrī Birdī al-Ẓāhirī, nous connaissons déjà un élément : ce *bayt* de l'émir Manǧak, où il réside vers 812/1409-1410, quand naît son fils Abū al-Maḥāsin Yūsuf [52]. Le récit de la faillite politique de l'*atābak* Aytmiš al-Baǧāsī et de son retour chez lui nous apprend également qu'il fréquente l'émir Taġrī Birdī en voisin. Celui-ci habite alors, en 1399, le *qaṣr* bâti par l'émir Ṭāz al-Nāṣirī sur la Ṣalība, cette voie en cours de monumentalisation qui descend de l'esplanade située

[50] *Ibid.*, éd. du Caire, vol. I, 1956, nº 147, p. 281-282 et G. Wiet, *op. cit.*, nº 145 : la biographie de ce petit-fils d'al-Nāṣir Muḥammad sert de prétexte à un développement général sur les *awlād al-asyād*.

[51] Cf Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, ms. Bnf, fº 186 rº-186 vº et G. Wiet, *op. cit.*, nº 2279.

[52] Cf. *supra*, n. 4.

au pied de la Citadelle en direction de la mosquée Ibn Ṭūlūn [53]. Or aucun de ces deux édifices n'est mentionné dans la longue notice que l'auteur du *Manhal al-Ṣāfī* consacre à son père, faute sans doute de pouvoir faire sens dans l'évocation de sa carrière.

Son silence sur la *dār* Ibn Faḍl Allāh a peut-être une autre explication. À suivre la notice qu'al-Maqrīzī consacre à cet édifice, l'émir Taġrī Birdī al-Ẓāhirī s'en empare dans le contexte troublé de la fin du règne d'al-Nāṣir Faraǧ b. Barqūq. [54] La disgrâce de Ǧamāl al-dīn *al-ustādār*, en 1409, fait alors également tomber son neveu, Aḥmad. Celui-ci avait pris part au brutal remembrement urbain entrepris par son oncle, dans cette zone de l'ancien Caire fatimide connue depuis sous le nom de Ǧamāliyya [55]. Ayant mis frauduleusement la main sur la *dār* Ibn Faḍl Allāh, il l'avait ensuite instituée en *waqf* au profit de ses descendants. Aḥmad arrêté, c'est l'émir Taġrī Birdī qui s'en empare à son tour, se fait remettre l'acte de *waqf* et le fait dûment casser par des *qāḍī* complaisants. Il y réside ensuite, jusqu'à sa nomination au poste de gouverneur de la province de Damas quelques mois plus tard. Le geste, pour être fréquent, n'en est pas moins arbitraire. On comprend que sa mention aurait déparé la biographie tout en éloge qu'Ibn Taġrī Birdī consacre à son père, au regard, par exemple, de la citation du *Tā'rīḫ* d'al-Qāḍī Ḫaṭīb al-Nāṣiriyya sur le *waqf* de la mosquée dont l'émir Taġrī Birdī avait achevé la construction à Alep en 1394 [56].

Au total, en une dizaine d'années, ce sont trois des *dār* les plus prestigieuses de la capitale – al-Maqrīzī consacre en effet une notice à chacune d'entre elles dans ses *Ḫiṭaṭ* – qui passent entre les mains de l'émir Taġrī Birdī. Preuve de sa puissance politique et financière. Preuve, également, d'une grande volatilité des patrimoines urbains de l'aristocratie mamelouke. Mais le signe aussi que cette dernière reconnaît une valeur ajoutée, et attache un grand prestige, à ces anciennes demeures, qui changent de mains sans perdre leur nom.

Les awlād al-nās, la dār et l'identité

L'affaire de la *dār* Ibn Faḍl Allāh n'en reste pas là : elle oppose longtemps la fille de Ǧamāl al-dīn *al-ustādār*, la femme du dénommé Aḥmad, aux héritiers de l'émir Taġrī Birdī. Ses réclamations restent vaines et l'édifice, conclut al-Maqrīzī, est demeuré depuis aux mains des Banū Taġrī Birdī. La détresse où les plongent la mort du père et la confiscation de ses richesses par le sultan al-Nāṣir Faraǧ b. Barqūq – ses seuls biens mobiliers semble-t-il, ceux qu'il avait emportés ou acquis à Damas –, n'a pas signifié, en effet, pour les Banū Taġrī Birdī, un véritable déclassement social.

Une autre notice déjà mentionnée, celle de l'émir Baktamur *al-sāqī*, en apporte la confirmation. Ibn Taġrī Birdī y précise que la *dār* prestigieuse construite par le sultan al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn pour son favori, échoit à sa famille – « malaknā-hā » – vers l'année 1417, soit cinq ans après la mort du chef de famille. Si les *awlād al-nās* ne manquent pas

[53] Cf Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. VIII, 1999, nº 1801, p. 380

[54] Cf. al-Maqrīzī, *op. cit.*, vol. II, p. 59.

[55] Sur ce grand personnage, cf. B. Martel-Thoumian, *op. cit.*, p. 103-105.

[56] Cf Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. IV, 1986, nº 760, p. 31 *i.f.*-32.

forcément des moyens financiers de leur prestige familial, leur vulnérabilité est toutefois plus grande que celle de leur aïeul. En 846/1442-1443, les Banū Taġrī Birdī sont ainsi contraints par l'émir Tamur Bāy de lui vendre le Qaṣr Baktamur, pour la faible somme d'un millier de *dīnār* [57].

La *dār* apparaît bien, cependant, comme ce qui fait tenir ensemble les générations successives des *awlād al-nās*. La dégradation générale de leur situation à partir du sultanat d'al-Ẓāhir Barqūq explique sans doute largement la discrétion de leur présence dans les biographies du *Manhal al-Ṣāfi*. Rares sont alors les lignages qui parviennent à se maintenir sur plusieurs générations dans le milieu des officiers de cour. Plus rares encore, ceux qui parviennent à conserver un prestige suffisant pour figurer, au-delà de la première ou de la deuxième génération, dans ces mémoires de l'aristocratie mamelouke que consigne Ibn Taġrī Birdī.

Un lignage fait exception, qui, sur quatre générations, maintient la mémoire du *bayt* autour de sa *dār* : les Banū al-ḥāǧib, les fils du Chambellan, puisque tel est le nom qui finit par s'attacher à la famille.

Ancêtre éponyme du bayt, l'émir Sayf al-dīn Baktamur *al-ḥāǧib*, qui fait une très belle carrière entre Le Caire et la Syrie [58]. À une date non précisée, il s'allie à l'émir Ǧamāl al-dīn Aqqūš al-Ašrafī en épousant sa fille et décide de matérialiser cette alliance en faisant construire une *dār* et une *madrasa*. Le lieu est important : dans le voisinage de la mosquée que son beau-père avait fait construire à Ḥusayniyya, au nord de l'enceinte de l'ancien Caire fatimide, à la sortie de Bāb al-naṣr [59]. Il meurt en 1337 et laisse un fils, Ǧamāl al-dīn ʿAbd Allāh b. Baktamur, qui fait également une belle carrière mais au Caire seulement. Il meurt en 1384 dans sa *dār* située à la sortie de Bāb al-naṣr [60]. Du fils de ʿAbd Allāh, Nāṣir al-dīn Muḥammad, Ibn Taġrī Birdī ne nous dit pas grand-chose, sinon qu'il est simple émir de dix et meurt en 1400. Il ne semble bien figurer dans le *Manhal al-Ṣāfī* que pour illustrer la continuité du *bayt* de Baktamur [61]. La biographie de son propre fils, l'arrière-petit fils de l'émir Baktamur, ʿAbd al-Raḥīm dit Ibn al-Ḥāǧib, rappelle la *ri'āsa* – la prééminence – et la *ḥašma* – la respectabilité – d'un *bayt* dont il est le dernier représentant. Mort vers 1446, il ne laisse qu'un fils, lequel est emporté par la peste de 1449, et ne figure pas dans le *Manhal al-Ṣāfī*. Ibn Taġrī Birdī ne manque pas d'évoquer dans cette dernière notice, le lien qui unit ʿAbd al-Raḥīm au *bayt* de Baktamur et à sa *dār* célèbre à la sortie de Bāb al-naṣr [62].

Autant, sinon plus que le nom de l'aïeul dont la prégnance s'estompe à mesure que passent les générations, c'est la permanence de la *dār* qui rappelle la reconduction de la maison. On relèvera que, dès la deuxième génération, il n'est plus fait mention, ni de la mosquée du beau-père de Baktamur qui a fixé l'établissement du *bayt*, ni de la *madrasa*

[57] *Ibid.*, éd. du Caire, vol. III, 1985, nº 678, p. 392.

[58] *Ibid*, éd. du Caire, vol. III, 1985, nº 677, p. 386-390 et G. Wiet, *op. cit.*, nº 670.

[59] Sur l'émir Aqqūš al-Ašrafī, cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit*, éd. du Caire, vol. III, 1985, nº 518, p. 27-30 et G. Wiet, *op. cit.*, nº 512.

[60] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. VII, 1993, nº 1321, p. 82-83 et G. Wiet, *op. cit.*, nº 1309. Ibn Taġrī Birdī passe sous silence son frère Muḥammad Nāṣir al-dīn b. Baktamur *al-ḥāǧib* : cf. D.S. Richards, *loc. cit.*, p. 50.

[61] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, ms. Bnf, fº 156 rº et G. Wiet, *op. cit*, nº 2210.

[62] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. VII, 1993, nº 1416, p. 250-251 et G. Wiet, *op. cit*, nº 1404.

que ce dernier fonde dans le voisinage de sa *dār*. Le choix de la carrière militaire, plutôt que celles de la plume, fait par ces *awlād al-nās*, n'y est sans doute pas étranger.

Pour être suggestif, l'exemple des Banū al-Ḥāǧib n'en demeure pas moins exceptionnel. La longévité d'un édifice est, le plus souvent, sans comparaison avec celle de la *maison*.

Le patrimoine en chantier

Les biographies du *Manhal al-Ṣāfī* soulignent moins la transmission de la *dār*, de l'émir à ses héritiers, que sa réappropriation, bien des années plus tard, par un *homo novus*. Si la *dār* est un élément important dans la constitution des maisons aristocratiques, ce n'est pas en raison de la stabilité des patrimoines, mais bien au contraire de leur mobilité. Le dictionnaire d'Ibn Taġrī Birdī apporte ainsi une confirmation littéraire à ce que l'étude des documents de *waqf* a déjà démontré : l'existence d'un parc immobilier au sein duquel les émirs peuvent choisir un édifice conforme à leurs moyens et à leur prestige social.

L'acquisition d'une *dār* ancienne peut constituer une transaction prestigieuse, l'émir n'en cherche pas moins à se la réapproprier. L'achat est alors suivi d'une rénovation, parfois même d'une véritable (re)construction. Ainsi de l'émir Sayf al-dīn Tamurbuġā al-ʿAlamī al-Ẓāhirī, lorsqu'il acquiert, lui aussi, mais en 1451, la demeure de l'émir Manǧak : « ištarā bayt al-amīr Manǧak al-Yūsufī wa-šaraʿa fī ʿimārati-hi [63]. »

Les travaux visent sans doute à réaménager les espaces intérieures, en fonction de goût et d'usages nouveaux : on sait, en particulier, la place prise par la cour – désormais le plus souvent *intérieure* –, depuis la fin du XIV^e^ siècle, dans la sociabilité de l'aristocratie mamelouke [64]. Mais l'appartenance se marque avant tout en façade, comme dans l'inscription de dédicace de la *dār* de l'émir Manǧak, et les cartouches qui frappent à ses armes le bandeau épigraphique et les pendentifs du porche [65]. C'est sans doute en ce sens qu'il faut comprendre ces « signes distinctifs » (*maʿālīm*), que l'émir Sayf al-dīn Muġulbāy al-Ǧaqmaqī s'empresse de modifier, lorsqu'il entreprend de (re)construire (*banā*) la *dār* de l'émir Timrāz al-Nāṣirī après se l'être appropriée [66].

De fait, le porche (*bāb*) est désormais le seul élément architectural qu'individualisent les notices. Mieux, c'est le seul élément dont l'altération ou la modification soient explicitement décrites, lorsqu'une *dār* est remise en chantier. Entreprenant de rénover le *bayt* de l'*atābak* Aytmiš al-Baǧāsī, qu'il acquiert après 1449, l'émir Yaršbāy al-Aynālī al-Mu'ayyadī fait condamner le porche qui donnait sur la rue en le faisant boucher, et limite l'accès à sa demeure, au *bāb* voisin du porche de la mosquée Sunqur [67].

Dans cette image de la demeure émirale, le porche est bien l'élément le plus significatif de la puissance de son hôte. Il en est souvent, on le sait, l'élément le plus durable : intégré

[63] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. IV, nº 784, p. 102.

[64] Cf J.-Cl. Garcin, « Évolution de l'habitat médiéval et histoire urbaine », p. 211-215.

[65] Cf. M. Van Berchem, *op. cit.*, p. 738.

[66] On sait que dans les documents de *waqf* d'époque mamelouke, *al-maʿālim* désigne un édifice dont la construction n'a pas été achevée : cf M.M. Amīn, L.ʿA. Ibrāhīm, *Architectural Terms in Mamluk Documents*, Le Caire, 1990, p. 110 (en arabe avec glossaire en anglais). Mais la lecture *al-maʿālīm* nous semble confirmée par le sens général du passage : cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, ms. Topkapi, fº 795 rº.

[67] *Ibid*, ms. Topkapi, fº 831 vº.

à d'autres édifices, défiguré parfois, il maintient cependant une part de la mémoire des lieux. Ainsi ne reste-t-il rien d'autre de la demeure de l'émir Manǧak, que son porche, quand le Comité de conservation des monuments de l'art arabe entreprend d'en relever pour la première fois l'inscription [68].

L'histoire de la *dār* de ʿAlī Bāy en est une autre démonstration. Le récit de l'embuscade dressée par l'émir rebelle à l'encontre du cortège sultanien, est l'occasion d'une description assez précise de la demeure et de son environnement urbain – les nombreuses *dār* étagées de la colline du Kabš. Le porche, dont l'auteur évoque jusqu'au mécanisme de fermeture, s'avère d'une construction remarquable. Dans le feu de l'action, il supporte les guetteurs placés par l'émir. Bien des années plus tard, alors que la *dār*, pillée lors de la fuite du rebelle puis détruite, a laissé place à plusieurs demeures (*dūr*), le porche « frappe [encore] les yeux » (*bayyana*). Il supporte désormais un petit logement en étage (*ṭabaqa*), propriété d'un affranchi de l'émir Taġrī Birdī [69].

Ultime vestige, le *bāb* maintient à lui seul, même à travers ses avatars, la mémoire de la demeure disparue.

L'abondant matériel biographique mis en forme par Ibn Taġrī Birdī nous a donc livré plusieurs séries d'indications sur la place occupée par les demeures émirales, dans la représentation que l'aristocratie mamelouke construit au XV^e^ siècle de son espace politique et de sa reproduction sociale.

La dispersion des informations, souvent accessibles ailleurs que dans la notice du premier concerné, s'est elle-même révélée significative. La mention de la *dār*, pas plus que des fondations pieuses, n'est un passage obligé dans l'écriture de ces vies d'émirs mamelouks. Le plus souvent, l'espace urbain de l'immense capitale est simplement sous-entendu, sa toponymie délibérément ignorée. D'où la nécessité de ne pas négliger ces petites mentions éparses, anonymes, sans réelle consistance chronologique, ni enracinement topographique. Mises bout à bout, elles révèlent des tendances, dans l'écriture mais également dans les pratiques.

Les connotations d'échec, de faillite et de rupture, qui s'attachent à bien des occurrences, sont bien évidemment liées aux mœurs politiques du sultanat, à cette instabilité fondamentale des carrières qui est l'un des éléments de régulation du système. La mention récurrente d'un nombre restreint d'édifices répond à une réalité urbaine et sociale : le caractère tout à la fois interchangeable et individualisé de ces demeures émirales, qui circulent d'une maison à l'autre tout en conservant un nom et une mémoire.

Le paradoxe reste en définitive celui d'une classe dirigeante en renouvellement constant, ces Mamelouks dont chaque génération tente d'acquérir la mémoire et les codes d'une aristocratie. Ibn Taġrī Birdī n'est sans doute pas pour rien le fils d'un émir.

[68] Cf. *Bulletin du comité de conservation des monuments de l'art arabe*, exercice 1894, fasc. XI, 164^e^ rapport de la 2^e^ commission, n° 11, p. 49.

[69] Cf. Ibn Taġrī Birdī, *op. cit.*, éd. du Caire, vol. VIII, 1999, n° 1709, p. 247-249 et p. 246.